

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## TROISIÈME PARTIE.

---

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE  
EN CANADA.

---

### LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,  
en 1672.

#### CHAPITRE IV.

ZELE DE LOUIS XIV POUR AUGMENTER LA POPULATION  
DE LA COLONIE ET PROCURER LE DÉFRICHEMENT  
DES TERRES.

I.

Zèle efficace de Louis XIV pour augmenter la population de la Colonie.

L'abandon où était resté le Canada fut le motif qui porta le Roi à se mettre lui-même à la tête de la colonie ; la Compagnie des Cent Associés, après trente-six ans, aussi bien que les Compagnies précédentes, n'ayant point peuplé le pays, ou plutôt l'ayant entièrement abandonné, malgré leurs promesses et toutes les faveurs que la munificence royale leur avait accordées. Instruit par une si longue et si triste expérience, Louis XIV prit pour lui-même le soin de faire peupler le pays ; car, s'il établit une Société nouvelle sous le nom de *Compagnie des Indes occidentales*, ce fut uniquement pour faire fleurir le commerce, qu'il jugeait absolument nécessaire pour la prospérité du Canada. Chaque année il y envoya à ses frais de nouveaux colons, et, par le zèle intelligent et généreux qu'il déploya pour en accroître la population, il mérite à juste titre d'être regardé comme le vrai fondateur de cette colonie Française. C'est une de ses gloires les plus légitimes et les plus pures ; l'ignorance du passé peut bien l'avoir obscurcie dans l'estime de plusieurs, mais elle n'en brillera pas avec moins d'éclat aux yeux de tous ceux qui connaîtront l'origine et les progrès de la colonie Canadienne. C'était ce qui faisait dire, huit ans après, à l'auteur de la *Description de l'Amérique septen-*